

Le Cap Magazine

Bulletin municipal d'information n° 47 - mars / avril / mai 2013



ACTUALITÉ

La réforme des rythmes scolaires
Le nouveau site internet de la mairie

ENVIRONNEMENT

Projet d'un parc éolien en Baie de St-Brieuc

DOSSIER

Le budget prévisionnel de la ville d'Erquy
Investissements au Camping Saint-Michel

PORTRAIT

La Famille Erhel



NUMÉRO 47

Actualité p 4 à 9

- La réforme des rythmes scolaires
- Championnat de France de Char à Voile
- Hommage à Jean-Pierre Allain
- Déplacement en Irlande
- Melting Pot fait son show !
- Un second minibus pour le CCAS
- La Tchèque à l'honneur à la Galerie d'Art Landes & Bruyères
- La chèvrerie du Cap
- Les travaux
- La taxe de séjour
- La refonte du site internet de la mairie

Environnement p 10 à 13

- Projet parc éolien en baie de Saint-Brieuc

Conseils Municipaux p 14 à 19

- Résumés du 21 février et du 4 avril

Dossier p 20 à 21

- Le budget - Investissements au camping municipal Saint-Michel

Tourisme p 22

- Six nouvelles randonnées au Cap d'Erquy

Culture p 23

- Chroniques littéraires

La Tribune p 23

Portrait p 24

- La famille Erhel et la pêche

Le Cap Magazine

journal municipal d'information bimestriel

Directeur de la Publication : Christiane Guervilly.

Responsable de Rédaction : Yves Pelle.

Conception : Alban Sorette

Mise en page : Linda Roy

Ont participé à ce numéro : Brigitte et Jean-Louis Barbedienne, Sylvie Bouvet, Henri Dubois, Christiane Guesnet, Fabienne Lesvenan, Laurence Merdrignac.

Photographies : Geneviève Clément, Eric Deleplace, Christiane Guesnet, Fabienne Lesvenan, Jo Rouxel, Alban Sorette, Sylvie Voyer.

Impression : ICH Imprim' Color Hercouët - Lamballe - papier recyclé cyclus print 115g.

Distribution : La Poste.

Mairie

11, square de l'Hôtel de Ville - BP 09

22430 ERQUY

Tél : 02 96 63 64 64

www.ville-erquy.com

Etat Civil

Naissances

LEWIS Lili, 24 février - COUELAN Elouan, 2 avril - ERHEL Mathéo, 5 avril.

Mariages

1 mariage a été célébré à la Mairie d'Erquy depuis la parution du dernier Cap Magazine. Le couple a refusé la publication de ses coordonnées.

Décès

CHESNAIS Jean, 20 février - OMNÈS Louis, 18 février - COURSIMAULT Colette veuve DAUVILLIERS, 18 février - BLANCHIN Bernard, 2 mars - CHOLET Paulette épouse JUTTIN, 2 mars - CHEVALIER Pierre, 8 mars - OLLIVIER Michelle, 12 mars - PAYS Henriette épouse LERUDULIER, 6 mars - DLUZNY André, 12 mars - ROLLIER Pierre, 10 mars - PETIT Guy, 18 mars - VAUTIER Marie-Thérèse épouse BESREST, 24 mars - HERVÉ Yvon, 26 mars - PLET Roger, 3 avril - LEMÉE Solange veuve MUAIRON, 7 avril - LUCAS Marie veuve COCHERIL, 12 avril - JOSSET Guy, 11 avril - JAN Henri, 12 avril - JUTTIN Edmond, 28 avril - DÉGUEN Elise veuve ROLLIER, 29 avril - JÉHANNÈS Marie veuve MICHEL, 7 mai - LE FLOHIC François, 11 mai - BANNWARTH Cécile veuve LEBORGNE, 6 mai.

Agenda

Zig à Troc, Terrain de la Chapelle à Erquy le 22 juin



Le samedi 22 juin le Smettral (centre de tri des déchets), en partenariat avec la Communauté de Communes Côte de Penthièvre, lance la première édition de « Zig à Troc ».

Un village sera ouvert gratuitement au public de 14h00 à 18h00 à la Chapelle des Marins à Erquy. Découvrez et participez à différentes animations ludiques et festives, pour tous les âges, sur l'environnement et plus particulièrement sur la récupération et le

réemploi de nos déchets sur fond musical. Vous pourrez apprendre à fabriquer et repartir avec vos produits d'entretien faits maison, prendre quelques cours de cuisine pour accommoder les restes, vous détendre les jambes dans les engins du Manège sans fil, découvrir le troc et toutes les astuces pour donner une deuxième vie à vos objets et encore beaucoup d'autres expériences.

Après vous êtes restauré, vous pourrez continuer votre soirée à 20h30 sous le chapiteau avec la Compagnie Zic Zazou et son spectacle La Preuve par Neuf.

Si vous amenez un petit appareil électrique usagé, l'entrée est gratuite, et 4 € pour ceux qui arrivent les mains vides.

Informations : Communauté de Communes Côte de Penthièvre
02 96 32 98 92 - www.cdc-cote-penthièvre.fr



DU VOTE DU BUDGET ...

... AU DÉBAT PUBLIC SUR LE PROJET DE PARC ÉOLIEN OFFSHORE EN BAIE DE SAINT-BRIEUC.

C'est en tenant compte de la baisse progressive à venir des dotations de l'Etat Caux collectivités locales, dont les communes, que les élus ont arbitré le budget de la municipalité pour l'année 2013. En effet, si nous avons un maintien de nos dotations pour cette année, **le gouvernement a déjà annoncé une baisse des montants nous étant alloués sur deux années consécutives, 2014 et 2015.**

C'est donc toujours avec prudence par rapport à l'endettement de notre commune, mais aussi avec conviction dans les projets que nous menons depuis le début de ce mandat que nous avons voté le budget 2013. Rénovation de l'école primaire publique, réfection de la rue des Moulins et d'une partie de la rue de Plaine Garenne, création du lotissement communal de Saint-Pabu pour les programmes les plus significatifs ...

Ce printemps a vu aussi le lancement du débat public sur le projet de parc éolien Offshore en Baie de Saint-Brieuc, et tout particulièrement celui sur la thématique des retombées économiques à l'Ancre des Mots le 29 mai, ainsi que le 5 juin à Pléneuf-Val-André sur l'impact environnemental. C'est une chance pour la population d'avoir accès à toute l'information et de pouvoir poser ses questions directement au Consortium Ailes Marines. D'autres réunions sont prévues début juillet, je vous encourage à y assister.

Le Parc Eolien Offshore de la Baie de Saint-Brieuc aura un impact sur notre commune quoi qu'on en dise ! Impact visuel, impact environnemental, impact économique, autant de sujets qui peuvent alimenter les discussions pour ou contre le projet ...

C'est pourquoi avec les élus du territoire, nous avons depuis 2009 été très vigilants sur ce sujet. Nous avons en son temps rencontré les différents porteurs de projet, nous avons soutenu les Comités des pêches dans leurs négociations par rapport à l'implantation la moins nuisible à l'activité, puis avons donné notre contribution à l'Etat lors du lancement de l'Appel d'Offre National. Nous vous proposons maintenant de prendre connaissance du Cahier d'Acteur que nous avons rédigé au nom de la Communauté de Communes Côte de Penthièvre dans le cadre du Débat Public pages 10 à 13 de ce magazine. **Nous défendons clairement le Port d'Erquy pour la maintenance du parc** (le choix du Port sera connu à l'automne 2013).

Espérons que l'installation d'une réelle filière économique durable annoncée par le Consortium et la Région Bretagne sera bien confirmée, créant ainsi en Bretagne de nouveaux emplois dont nous avons plus que jamais besoin. Les élus du territoire sont mobilisés pour défendre le projet.

Dès septembre nous travaillerons pour le primaire à la mise en place pour la rentrée 2014 de la réforme des rythmes scolaires. C'est un sujet important et nous avons là la possibilité de mettre en place un vrai projet avec tous les acteurs concernés. Je souhaite aux élèves, étudiants et enseignants, une bonne fin d'année scolaire !

Les employés de la ville vont quant à eux être tout l'été à pied d'œuvre pour que la saison estivale se passe bien, ils font preuve de beaucoup de dévouement et de serviabilité auprès des associations organisatrices de manifestations, ils contribuent ainsi avec vous tous à rendre agréable notre cadre de vie. Ils méritent toute notre reconnaissance.

Bel été à toutes et à tous.

Christiane GUERVILLY
Maire d'Erquy




LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

Lors du Conseil Municipal du 4 avril dernier, les élus municipaux ont validé la demande de report à la rentrée 2014 pour l'application de la réforme des rythmes scolaires.

Bien que la commission des écoles fût tout à fait favorable pour une mise en place dès septembre 2013, il n'a pas été possible de statuer finalement dans ce sens.

En effet, les directives émanant de l'Education Nationale ne nous sont parvenues qu'au fur et à mesure et de manière très tardive.

Pour rappel, l'application de cette réforme qui étale le temps scolaire sur 5 jours du lundi au vendredi en incluant le mercredi matin, nécessite de la part des

communes de prendre en charge un créneau de 45mn en fin de journée les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Outre la nécessité de mettre en place un réel projet éducatif, de se coordonner avec les communes voisines, il en résulte la nécessité de réorganiser totalement les emplois du temps de nos agents travaillant sur le temps périscolaire, mais aussi de trouver de nouveaux intervenants et de redéfinir les horaires de l'Accueil de Loisirs sur le mercredi après-midi exclusivement.

Nous travaillerons donc sur le sujet à partir de la rentrée scolaire 2013 avec les enseignants et le conseil d'école afin de trouver les solutions qui permettront réellement aux enfants de tirer profit de cette réforme.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES JEUNES DE CHAR À VOILE

Les 9, 10 et 11 mai derniers, les plages de Caroual et de la Ville Berneuf ont accueilli le Championnat de France des jeunes de char à voile.

Organisé conjointement par les centres nautiques d'Erquy et de Pléneuf Val-André, le championnat a rassemblé 150 pilotes de 12 à 20 ans, parmi lesquels 3 réginiens : Laurie Waxin, Ruddy Poirier et Baptiste Raffray.



Un vent de sud-ouest bien établi le jeudi et le samedi a permis de valider 3 manches chaque jour dans chaque catégorie, offrant le joli spectacle d'un ballet de chars.

Côté résultats, ce sont une fois de plus les bretons qui s'imposent : le club de Cherrueix installe 5 pilotes sur les podiums (sur 18 places possibles), dont 2 champions de France, en Cadet et Junior.

En Côtes d'Armor, le club de Plestin compte le champion de France Minime.

Bravo au Centre Nautique pour l'organisation de ce bel événement !

HOMMAGE À JEAN-PIERRE ALLAIN

Jean-Pierre et Erquy
Les réginiens se plaisent à dire qu'il y a une âme à Erquy ... je rajouterai : « qui mieux que Jean-Pierre peut incarner cette âme ? »

Tout comme notre grès rose, Jean Pierre c'était l'alliance d'un savant mélange de force et de très grande douceur.

On gardera en mémoire son engagement par rapport à Astérix et les nombreux articles de presse qu'il a généré, le joli reportage d'Arte qui mêlait sa passion pour les voitures, pour Astérix, pour Erquy ...

Grâce à lui, nous avons reçu à Erquy des journalistes français, belges, allemands, autrichiens, ... nous nous sommes prêtés au jeu des interviews ...

Impossible de dire aujourd'hui à l'initiative de combien de projets il a été, l'Union des Commerçants, l'Office de Tourisme ... combien de personnes a-t-il soutenu, encouragé, ou écouté tout simplement ?

Toujours entier et sincère, je garderai en mémoire la générosité de son regard qui suffisait à lui seul à nous transmettre sa force, une force pour la vie, pour les hommes et pour Erquy bien sûr, toujours pour Erquy.

Très simplement, Jean-Pierre aimait Erquy et les réginiens aimaient Jean-Pierre.

Au revoir Jean-Pierre, toi qui fut un grand homme, toi notre irréductible Gaulois que nous allons garder dans nos cœurs pendant très longtemps, en espérant que de là-haut tu sois fier de nous, et fier d'Erquy !

Christiane GUERVILLY,
Maire d'Erquy



DÉPLACEMENT EN IRLANDE

A l'initiative de Jean-Louis et Brigitte Barbedienne, tous deux passionnés par les voyages en Irlande, une délégation du Comité de Jumelage d'Erquy s'est rendue à Dingle en mars dernier.

Du 15 au 22 mars le groupe composé de 8 personnes a pu découvrir ce beau pays accueillant, ainsi que la ville de Dingle, une cité très sympathique et dynamique, avec ses boutiques, ses pubs, près de 60 ... qui présentent une large palette d'animations musicales. Les contacts avec les autochtones y sont très conviviaux.

Les « B&B » (chambres d'hôtes) sont très confortables, les « breakfasts » (petits déjeuners) copieux et l'accueil toujours très chaleureux.

La ville de Dingle est une ville très touristique et dispose tout comme Erquy d'un port de pêche et de plaisance. La baie de Dingle et la route côtière qui mène à la péninsule - avec des panoramas merveilleux - nous a conduit à un site gaélique où l'on peut voir une pierre gravée datant du VI^{ème} siècle ainsi qu'une église du XII^{ème} siècle qui font partie des richesses de cette belle région.

Grâce aux contacts pris en amont du voyage nous avons pu rencontrer les principaux acteurs de la vie locale. Ainsi nous avons visité : le collège très moderne, le club nautique, une fabrique artisanale de bijoux celtes et l'Office du Tourisme ... Partout des contacts ont été pris en vue d'éventuelles activités communes. **Au fil de nos échanges des possibilités de partenariat avec Erquy se sont dessinées, il nous faut maintenant les étudier en gardant à l'esprit le coût du transport notamment qui doit rester raisonnable.**



Sur le chemin du retour, nous avons visité le « Cobh héritage center » lieu d'où sont partis les émigrants vers le nouveau monde. Le Titanic est d'ailleurs parti de ce port, un musée lui est consacré ; la distillerie « Jameson » produisant le célèbre whisky éponyme ; la ville de Waterford connue pour le renom de sa cristallerie, le port de pêche de Kylmore kay (jumelé avec Créhen) et c'est dans un fort coup de vent (75 km/h) sous une pluie battante que nous appareillons pour Cherbourg, ravis d'avoir découvert l'Irlande pour les uns, heureux de l'avoir revue pour les autres, et tous d'accord pour y revenir.



L'association du Comité de Jumelage a organisé une réunion le 28 mai à l'intention des personnes intéressées par des échanges avec l'Irlande afin de mettre en place les partenariats possibles : une soirée irlandaise par exemple, mais aussi l'accueil de nos hôtes Irlandais à Erquy, ou encore des possibilités pour les collégiens d'Erquy de visiter l'Irlande ... autant de projets dont les contours restent à définir.

Brigitte et Jean-Louis BARBEDIENNE

Christiane GUESNET,
Adjointe à l'action culturelle et sportive

Ont participé au voyage : *Christiane Guervilly, Maire d'Erquy ; Christiane Guesnet, adjointe à la culture ; Yannick Morin, Président de l'Association du Comité de Jumelage, et son épouse ; Eric Teissier du Cros, Président du Centre nautique d'Erquy, et son épouse ; Jean Louis et Brigitte Barbedienne référents dans le rapprochement avec Dingle.*

MELTING POT A FAIT SON SHOW !

Pour ceux qui voyagent et qui ne maîtrisent pas parfaitement la langue anglaise, sachez que depuis deux ans vous pouvez vous inscrire à des cours d'anglais par le biais de l'association « Melting pot ». Cette année ce sont 19 élèves sur 3 niveaux qui ont bénéficié de ces cours. Et de l'avis du professeur Ted Musselwhite et de Géraldine Jégu, Présidente de l'association, les élèves progressent.

Alors si vous avez envie de rafraîchir un peu vos connaissances en anglais n'hésitez pas ! L'association sera présente au forum des associations en septembre et sera ravie de vous accueillir.

Pour terminer l'année, «Melting Pot a fait son show », les élèves « de tous âges » se sont prêtés au jeu des chansons, poèmes ou scénettes, en anglais bien sûr, avant de danser une danse écossaise et un cercle circassien, danses trad' internationales, pour terminer la soirée.

UN SECOND MINIBUS POUR LE CCAS

Fin 2009, la Commune avait décidé de lancer une opération « Navette gratuite », d'une durée de 3 ans, destinée aux déplacements des diverses associations (sportives, culturelles ou autres). Pour cela la Commune avait délégué la Société de communication VISIOCOM de nous mettre à disposition un minibus financé grâce à différents artisans et commerçants de la Commune.



Les partenaires du minibus communal.

A l'expiration de ce contrat de 3 ans, la Municipalité a décidé d'acquérir ce minibus pour continuer à le mettre à disposition des associations mais aussi de relancer une autre opération « Navette gratuite » par le biais du Centre Communal d'Action Sociale avec un véhicule spécialement aménagé pour un transport plus adapté aux personnes âgées et aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR). Ce véhicule est mis à leur disposition prioritairement.

C'est aujourd'hui chose faite, ce nouveau minibus circule

depuis le jeudi 25 avril 2013 grâce aux annonceurs que nous remercions vivement pour leur collaboration : l'entreprise de mareyage Les Pêcheries d'Armorique, les Restaurants La Table de Jeanne, Quai Ouest et La Plage, la Crêperie Le Petit Saint-Michel, le Casino de Fréhel, les entreprises de peinture Lecoufflard et Lebrun, les entreprises de menuiserie Cardin - Blivet et Lucas et Associés, la société Alma Pneus, le centre de contrôle technique automobile Sécuritest, la maison de retraite Les Jardins d'Erquy, sans oublier le Centre Communal d'Action Sociale de la Commune.

Sylvie BOUVET,

*adjointe aux affaires sociales,
logement, santé, transports*

SERVICE ERQUY PROXI BUS

Un nouveau créneau est mis en place à partir du 1^{er} juin. En complément du jeudi après midi de 13h30 à 19h00, les personnes bénéficiaires pourront réserver le minibus du CCAS le samedi matin de 9h00 à 13h00 pour se rendre au marché.

Pour rappel, ce service de transport à la demande mis en place par le Centre Communal d'Action Sociale est à disposition des personnes âgées et/ou à mobilité réduite démunies de tout moyen de transport pour leurs déplacements sur le territoire communal.

Inscription préalable à la Mairie au 02 96 63 64 64 au minimum 24 heures avant.

Coût : 1 € le trajet soit 2 € l'aller-retour, les tickets sont en vente à la Mairie.

LA TCHÉQUIE À L'HONNEUR À LA GALERIE D'ART MUNICIPALE D'ERQUY

María Davouze, Marie Chatardová, Christiane Guervilly.



L'Association Jan ZRZAVY créée fin 2011 à l'initiative de Joël et Marta DAVOUZE, a lancé un prix à destination d'étudiants des Beaux-Arts tchèques et français. Ce projet a pour but de renouveler la tradition d'échanges personnels vivants et fructueux entre les artistes tchèques et français, qui existait dans la période d'avant-guerre, et qui fut interrompue dans la violence par quarante ans de régime communiste en Tchéquie.

4 étudiants français et 4 étudiants tchèques ont participé

à ce prix, la présentation de leurs œuvres réalisées au Manoir de Langourian en octobre 2012 a eu lieu le 26 avril à la Galerie d'Art municipale d'Erquy en compagnie de deux artistes de renom venus de Prague : Boris JIRKU et Alena BELDOVA.

Son Excellence Madame Marie CHATARDOVA, ambassadrice de la République tchèque à Paris, a honoré le vernissage de sa présence rappelant les liens forts unissant nos deux pays et tout spécialement la Bretagne où Jan ZRZAVY a longuement séjourné.

Le lauréat de ce prix se verra remettre, entre autres, la somme de 1000 € le 14 juin au Centre Culturel Tchèque à Paris.

Cette exposition s'inscrivait en outre dans le cadre de « Nos Voisins d'Europe » sous l'égide de GuidEurope et du Conseil Général qui a pour objectif de sensibiliser à la citoyenneté européenne et de favoriser les échanges de toutes sortes avec nos voisins européens. Cette opération se déroule en mai et juin sur toutes les Côtes d'Armor. Programme sur le site du Conseil Général (<http://www.cg22.fr>).

LES TRAVAUX EN COURS

VOIRIE ET PLUVIAL

Rue des Moulins : 1.377 mètres

Réfection totale de la chaussée, création d'un trottoir côté mer, mise en place de 4 plateaux surélevés afin d'assurer une plus grande sécurité, création d'un réseau pluvial.

Rue de Plaine Garenne : 550 mètres

Réfection de la chaussée, mise en sens unique de la rue. Création d'une voie vélos piétons indépendante et création d'un réseau pluvial.

Coût total des travaux : 718.515,00 Euros H.T.

Travaux exécutés par l'entreprise Eurovia de Ploufragan dans le cadre de la requalification des aménagements d'accueil du Cap d'ERQUY. Fin prévue fin juin 2013.

EAUX USÉES

L'avant dernière tranche d'extension du réseau des eaux usées est en cours de réalisation sur Saint-Pabu, canalisations souterraines d'une longueur de 700 mètres.

Coût des travaux : 203.024,50 Euros H.T.

Travaux exécutés par l'entreprise Eurovia. Fin prévue le 30 juin 2013.

LOTISSEMENT COMMUNAL SAINT-PABU

Ce lotissement comprend 13 lots. 7 lots de 405 à 553 m² seront attribués à des primo accédants. 5 lots sont réservés à Côtes d'Armor Habitat pour la construction de logements sociaux. Le lot où subsiste le bâtiment sera cédé par bail à la Communauté de Communes pour la réalisation de logements pour saisonniers.

Coût des travaux : 179.446,26 Euros H.T.

Travaux exécutés par la SRTP de Lamballe et Allez & Cie d'Erquy. Fin prévue début juillet 2013.

TOILETTES BOULEVARD DE LA MER

Démolition, gros œuvre, plomberie, revêtement de sol, électricité, travaux réalisés par le Centre Technique



Dalle des futures toilettes publiques, boulevard de la Mer, réalisée par les services techniques de la commune.

Municipal. Ossature, bardage, par l'entreprise BCO de Plénée-Jugon. Etanchéité, par l'entreprise Deniel de Quessoy.

Coût des travaux 60.000,00 Euros H.T.

Fin des travaux 1^{ère} semaine de juillet.

RESTRUCTURATION DU NIVEAU 1 DU BLOC 2 CAMPING SAINT-MICHEL.

Démolition, gros œuvre, travaux réalisés par l'entreprise Labbé de Quessoy. Charpente, bardage, par l'entreprise Bidault de Saint-Donan. Couverture, par l'entreprise Guéguen de Lamballe. Menuiseries extérieures par l'entreprise Perroquin de Saint-Potan.

Coût des travaux : 124.196,00 Euros H.T.

Fin des travaux 1^{ère} semaine de juin 2013.

BUREAU DE POLICE MUNICIPALE

Transfert du bureau de la Police Municipale, de la mairie au 3 A, rue des Patriotes, jouxte le bâtiment de la gendarmerie. Refonte du local existant en bureaux, structure d'accueil, vestiaires et sanitaires. Travaux réalisés par le Centre Technique Municipal. Livraison des locaux 2^{ème} semaine de juillet 2013.

EHPAD « L'HORIZON BLEU »

Peinture du hall d'entrée et accueil, Travaux d'électricité, Création d'une rampe d'accès. Travaux réalisés par le Centre Technique Municipal. Travaux réalisés en mai 2013.

LA TAXE DE SÉJOUR 2013

Les élus ont validé lors du Conseil Municipal du 4 avril dernier les taux de la taxe de séjour pour la saison 2013. Voir le tableau dans la rubrique Conseil Municipal. **Les élus ont aussi validé le retour pour tous les hébergeurs à la taxe de séjour au réel et à l'année.** Pour la saison 2013, la taxation prend donc effet du 15 avril au 31 décembre, elle sera sur l'année entière dès 2014. Les professionnels, campings, hôtels, les autres hébergements de groupes, ainsi que les particuliers qui louent des chambres ou locations saisonnières doivent prendre la taxe de séjour qui est applicable à leur catégorie et la restituer à la mairie.

Ceux qui louent pour la première fois doivent se faire connaître auprès du service comptabilité de la mairie.

**Contact : Mairie d'Erquy – Service comptabilité
02 96 63 64 64 - info@ville-erquy.com**

UN NOUVEAU SITE INTERNET POUR

LA MAIRIE

Développé par la jeune société Loesys de Trégueux, le nouveau site Internet de la ville d'Erquy, plus ludique et plus étoffé a nécessité 5 mois de développement et d'écriture, il est opérationnel en ce début juin. Il sera désormais consultable sur tablettes et smartphones et offre une accessibilité à tous. Vous pourrez par exemple télécharger divers documents et bulletins d'inscriptions pour les services municipaux. Bien que disposant déjà de près de 400 pages, son contenu sera étoffé progressivement.

Allez vite le consulter : www.ville-erquy.com



Capture d'écran du nouveau site internet.

LANDES ET BRUYÈRES, 10 ANS DÉJÀ !!!

Les 3, 4 et 5 mai 2013 nous fêtons les 10 ans de "Landes & Bruyères, Cap d'Erquy - Cap Fréhel", immortalisés par une médaille "collector" remise aux randonneurs notamment. Innovation aussi du côté des récompenses avec de superbes sculptures en cristal bleu ou blanc réalisées par la Fonderie de verre d'Olivier Fonderflick à Saint-Alban (www.fonderiedeverre.com).



Les trophées en cristal réalisés par Olivier Fonderflick.

Week-end très attendu par 2000 coureurs hommes et femmes (1000 sur chacune des courses nature 32 et 14 km et 99 sur la course des sirènes), une soixantaine de jeunes sur la Mise en Jambe, plus de 600 randonneurs pédestres sur les 4 circuits proposés sans oublier une soixantaine de randonneurs en kayak. La costarmoricaine Cyclotourisme a aussi accueilli 400 cyclistes le dimanche. La météo idéale, ni trop chaude, ni trop froide, a largement participé à la réussite de l'évènement.

Près de 450 bénévoles assuraient sans faiblir leurs diverses fonctions et recueillaient une fois de plus les compliments des participants « *organisation au top ! Bravo les bénévoles !* ». Je cite là l'un des nombreux courriels reçu depuis. Nos chaleureux remerciements vont aussi aux associations qui ont donné de leur temps et offert leurs compétences pour animer ce week-end. **A tous un très grand MERCI.** Ils ont d'ailleurs été remerciés lors de la soirée des bénévoles à Plurien début mai.

C'est toujours avec un brin de nostalgie que l'on tourne la page, mais avec la satisfaction d'avoir procuré du plaisir à quelques milliers de personnes « *et pour un petit bourg comme Erquy eh ! bien ce n'est pas rien* » comme me le disait au repas des bénévoles l'un d'entre eux.

Prochain rendez-vous pour la 12^{ème} édition les 2, 3 et 4 mai 2014.



La longue file de coureurs le long de nos côtes.

LES COUREURS ESCORTÉS PAR LES CHÈVRES DU CAP FRÉHEL !!!

Cette année la sécurité du PC du Guen a été très peu sollicitée, que de la « bobologie ». L'imprévu est venu du troupeau de chèvres de la Chèvrerie du Cap qui s'est affolé au passage des coureurs et qui leur a emboité le pas. Ce qui de prime abord a semblé cocasse, s'est révélé être une expérience malheureuse pour ces 53 chèvres soumises à un stress inhabituel.

Une trentaine d'entre elles se sont rendues directement au ravitaillement de la randonnée qui s'installait. Les bénévoles qui étaient sur place ont contenu les chèvres avec une simple corde et lorsque le chevrier et son chien sont arrivés ... le calme est revenu instantanément ! 2 jeunes chèvres ont rejoint le troupeau 6 jours après seulement et plusieurs nuits blanches pour le couple. Ce qui montre bien les liens forts les unissant à leurs bêtes.

Même si tout est rentré dans l'ordre, nous avons pensé qu'il serait intéressant et justifié de mettre l'éclairage sur un métier peu commun et mal connu. Vous pourrez en savoir plus en lisant l'article ci-dessous.



Bel environnement pour les chèvres.

LA CHÈVRERIE DU CAP FRÉHEL

Située à 500 m de Fort Lalatte, la chèvrerie de Véronique et Eric Deleplace héberge 53 chèvres dont 43 laitières, 2 boucs reconnaissables à leurs élégantes cornes retournées quant au restant du troupeau ce sont des ... retraitées. Impossible par exemple de se séparer de Prune et Praline les 2 plus anciennes !

Eric Deleplace connaît bien chaque chèvre qui porte d'ailleurs un prénom et, me précise-t-il, il faut être proche de son troupeau pour comprendre ses réactions. Un stress peut avoir de lourdes conséquences sur la lactation notamment, comme l'a montré l'incident du 4 mai lors de la course Landes et Bruyères. Le troupeau affolé par le passage des coureurs s'est enfui sur les chemins à une allure qu'elles ne sont pas capables de tenir. Les chèvres ont toutes été retrouvées grâce à la mobilisation des bénévoles qui étaient sur place.

Mais comment, après des études en administration économique et sociale devient-on chevrier ?



Eric, originaire de la région parisienne, a changé de voie après avoir exercé sans beaucoup de plaisir le métier de comptable au casino de Fréhel et suite à une remarque d'un ami qui le voyait intéressé par une chèvre chargée de tondre le gazon il s'est posé les bonnes questions et a décidé avec l'accord de son épouse de suivre une formation spécifique d'éleveur à MELLE dans le Poitou.

Ce qui a débouché très logiquement sur un projet de création d'une exploitation de chèvres laitières. Les terres ont été louées aux propriétaires de Fort Lalatte, 5 hectares au début pour 30 chèvres puis actuellement 15 hectares dont 5 réservés à la culture céréalière (orge, avoine et triticale-hybride de blé et de seigle qui composent les repas bio de nos chèvres).

La journée type d'Eric et de Véronique commence à 6h30 par la traite et les soins (soigner une blessure, donner du foin) à 10h00 distribution des céréales puis conduite à la pâture, pas toujours la même car il pratique le pâturage tournant. A 11h00 si c'est jour de marché pour Véronique, Eric va fabriquer le fromage dans le laboratoire jusqu'à 14h00, l'heure du repas. A 15h30 nettoyage de la chèvrerie et paillage puis préparation des repas car à 17h00 les chèvres reviennent du pâturage. La traite clôture la journée vers 19h30. Voilà pour la vitesse de croisière car dès février ce sont les mises bas à surveiller toutes les ½ heures dès 5h00 du matin et ce pendant 2 mois ½. Pas de mise bas la nuit bizarrement et heureusement ... Cette année 43 mises bas pour 60 petits. Les chevreaux sont vendus pour leur viande et ça Véronique ne s'y fait pas ! Et pour étoffer un peu plus l'emploi du temps, les moissons et les foins !

Mais Eric ne se plaint pas, il aime le contact avec les animaux et vit dans un cadre naturel magnifique et puis il est indépendant. Il vit correctement avec son troupeau qui équivaut à 8 vaches et qui pollue donc nettement moins. Pour les vacances ce n'est encore pas d'actualité car il faut trouver le remplaçant et pouvoir le rémunérer.

« Mais ce que j'aimerais surtout, me dit Eric, c'est que l'on ait une autre image de la chèvre et qu'elle soit perçue à sa juste valeur. Autrefois elle n'avait qu'un rôle de tondeuse des talus, donnait peu de lait qui consommé bouilli était plutôt infect, d'où certaines réticences à le consommer encore de nos jours et pourtant il a beaucoup de « vertus » et si vous avez déjà goûté aux fromages de Véronique vous ne pourrez plus vous en passer ! » Le samedi elle est au marché d'Erquy, le vendredi matin à Saint-Cast et le dimanche matin à Plouër-sur-Rance.

Et un peu d'humour ... discours de Christiane Guesnet lors de la soirée de remerciement des bénévoles à Plurien.

Que le ciel me tombe sur la tête si je m'attendais à cette visite ! Landes et Bruyères venait de se terminer lorsque lundi 6 mai, de permanence à mon bureau, j'entends frapper des petits coups secs à la porte. Apparaît alors un petit homme avec un casque à cornes et de

grandes bacchantes qui me dit très énervé : « je voudrais parler au tribun de Réginéa, c'est important j'ai un rapport à lui remettre ! » Je lui fais tout d'abord remarquer que ce n'est pas un tribun mais une ... tribune ? certes non ! bref un tribun au féminin.

Et là il me tend le rapport que je me dois de vous transmettre dans son intégralité : rapport rédigé par l'estafette Baskétix.

Le samedi 4 mai ont été observées entre le Cap Fréhel et le port de Réginéa, 2 cohortes de 6 centuries chacune, sachant que 1 cohorte = 6 centuries et une centurie = 80 légionnaires cela représente pas moins de 1000 légionnaires se déplaçant en courant, sans armes ! Juste un simple numéro sur le torse comme bouclier ! Sans doute un message codé.

Autre mystère, personne ne les poursuit !

On note aussi la présence de sentinelles habillées de jaune tout le long du parcours + 2 en orange à la fin, sans doute pour les empêcher de faire demi-tour ...

En même temps 2 autres cohortes s'élancent du port de Réginéa pour ... y revenir ??? ainsi que plus d'une centurie de vestales et tout cela sans coup férir !

« Mais pourquoi ces coureurs courent-ils ? »

Il est vrai que certains ont reçu à leur arrivée au port des petits menhirs taillés par Fonderfrix de Saint-Albanéa.

D'autre part, il est constaté la présence sur notre ancien Oppidum de plusieurs cohortes de fantassins, guidés par des éclaireurs en jaune (ça éclaire mieux) avec pour seul arme un bâton pointu. Et encore tout n'en sont pas pourvus. Et toujours sans coup férir !

« Mais pourquoi ces marcheurs marchent-ils ? »

Le lendemain à noter sur les voies romaines la présence de 5 centuries de chars à 2 roues montés par des hommes et des femmes !!! Casqués mais sans armes.

« Mais pourquoi ces chars roulent-ils ? »

Il aurait même été question de cavaliers avec des casques mais toujours sans armes.

« Mais pourquoi ces cavaliers chevauchent-ils ? »

Enfin et là que le ciel nous tombe sur la tête si je mens ! une flottille de longs bateaux pointus, jaunes (encore du jaune !) faisait un aller-retour depuis le port sans même livrer bataille.

« Mais pourquoi je vous laisse compléter. »

Ils sont fous ces Réginéens !!! Et paraît-il que cela fait 10 ans que ça dure ! Mais que fait la tribune ? euh ! la ... femme tribun ?

Foi d'Astérix ! j'en suis tout retournix et je m'éclipse !

Ceci est un petit clin d'œil à Jean-Pierre ALLAIN qui aimait à rappeler que la présence d'Albert Uderzo à Erquy avait certainement dû l'influencer pour dessiner les aventures d'Astérix.

Christiane GUESNET
Adjointe aux affaires culturelles et sportives



Contribution de la Communauté de communes Côte de Penthièvre



La Communauté de communes Côte de Penthièvre, située au nord-est de la baie de Saint-Brieuc est constituée de 6 communes (Erquy, La Bouillie, Planguenoual, Pléneuf-Val-André, Plurien et Saint-Alban) dont le but est de développer des projets en commun.

qui l'accompagne sont des activités économiques locales prépondérantes que les élus communautaires refusent de voir disparaître au profit de l'installation d'une autre activité. L'emploi et l'équilibre économique global de la Côte de Penthièvre seraient alors gravement menacés.



► Des élus et acteurs socio-économiques impliqués autour de ce projet

Les élus de la Côte de Penthièvre se sont associés au Comité Local des Pêches Maritimes de la baie de Saint-Brieuc dès que le souhait de développer l'éolien en baie de Saint-Brieuc a été formulé par les premiers opérateurs. De ce rapprochement est né à l'été 2009 un groupe de travail qui a notamment débouché sur plusieurs projets/propositions communes :

- La tenue d'un Séminaire marin (élus, associations, professionnels) le 4 décembre 2010 à Erquy avec l'objectif de partager l'information autour de l'actualité maritime en baie de Saint-Brieuc : extension des zones

Dès les prémices de la création d'un parc éolien en baie de Saint-Brieuc, la Communauté de communes Côte de Penthièvre a eu une implication forte sur le suivi de ce projet. En effet, le territoire est certainement le plus concerné car le zonage proposé dans le cahier des charges national pour l'implantation d'éoliennes en mer se trouvait à seulement 9 km du Cap d'Erquy pour sa partie la plus proche. De plus, la pêche professionnelle et toute la filière

Contribution de :

- **Communauté de communes Côte de Penthièvre**
Rue Christian de la Villeon - 22400 SAINT-ALBAN
Tél. : 02-96-32-98-90 - Fax : 02-96-32-98-91
Mail : accueil@cdc-cote-penthievre.fr
www.cdc-cote-penthievre.fr
Président : Joseph JAFFRES

Natura 2000 en mer, projet de Parc naturel marin normand-breton et implantation d'éoliennes en mer.

- Soutenu par les élus de la Côte de Penthièvre, le Comité Local des Pêches a de manière constructive proposé une zone d'implantation moins impactante pour la profession. Malheureusement cette démarche responsable n'a pas été réellement prise en compte par l'Etat puisque la zone de plus forte contrainte (la plus au Sud) fut intégralement maintenue dans l'appel d'offres national sur ce projet.
- Une contribution au cahier des charges de l'appel d'offres a été adressée aux Ministres en charge de ce dossier en février 2011, demandant notamment à ce que le port d'Erquy soit choisi comme port de maintenance.
- L'organisation de rencontres avec les potentiels opérateurs du futur parc éolien off-shore qui ont permis de mieux cerner les attentes du territoire, notamment sur le zonage d'implantation des éoliennes afin de concilier le futur parc éolien et l'activité pêche professionnelle. Le Consortium Ailes Marines est déjà venu à deux reprises présenter son projet aux élus de la Communauté de communes Côte de Penthièvre.
- Une participation de la collectivité à l'Instance de concertation et de suivi de l'éolien en mer en baie de Saint-Brieuc.

►► Le port Erquy pour l'accueil de la maintenance

Le port d'Erquy présente un atout indéniable pour l'accueil de l'activité de maintenance, à savoir la proximité avec le futur parc d'éoliennes en mer (port le plus proche parmi les ports candidats à la maintenance). C'est un avantage qui permettra à l'opérateur d'intervenir sur le site dans les délais les plus courts, notamment lors d'interventions d'urgence. De plus, cela entraînera également des gains économiques dus à une utilisation moindre de carburant et un entretien moins important des navires. A noter également qu'une station SNSM est opérationnelle sur le port et quelle sera la plus adaptée pour intervenir sur le parc éolien en cas d'urgence vue sa proximité.

Aujourd'hui, le port dispose d'installations répondant aux attentes du consortium comme une cuve à carburant de 145 000 litres, mais aussi 9 000 m² de terre-plein constructibles disponibles avec la possibilité de créer une aire d'atterrissage hélicoptère sur le port.

Scénario 1 : création d'un ponton lourd à l'extrémité du quai n°4

Sur ce ponton, pouvant accueillir 3 navires de 20m*9m amarrés indépendamment, pourrait être installée une grue de capacité de 3 T et portance de 10m. Le montant estimé est de 320 000 €.

Couplé à cet aménagement, il conviendrait d'agrandir la profondeur du port d'Erquy pour le rendre accessible 24h/24.

Scénario 2 : création d'un quai supplémentaire, à l'ouest du port actuel

Ce nouveau quai serait en eaux profondes, donc accessible 24h/24 et entièrement dédié aux navires de maintenance du Consortium Ailes Marines.

Vue aérienne du port d'Erquy



►► Des investissements récents sur le port d'Erquy à rentabiliser

Afin d'améliorer les conditions de travail des pêcheurs et de leur offrir de meilleures conditions de sécurité, des travaux de modernisation ont été récemment apportés au port d'Erquy. Le môle existant a été déplacé de 150 mètres plus à l'ouest pour étendre le plan d'eau, 440 mètres de quais supplémentaires ont été créés pour mieux dissocier les opérations de débarquement de la pêche, d'avitaillement et d'accostage, ainsi qu'un terre-plein supplémentaire de 1,7 hectares à l'ouest de la criée.

Le montant total des travaux réalisés pour la modernisation du port d'Erquy atteint 24,16 millions d'euros (Europe : 2,64 M€, Région Bretagne : 2,66 M€, Concession Portuaire CCI 22 : 2,07 M€, Communauté de Communes Côte de Penthièvre : 2,07 M€ et Conseil général des Côtes d'Armor : 10,76 M€).

Alors que le port d'Erquy est sous-utilisé, les contribuables comprendraient mal que des investissements nouveaux soient réalisés ailleurs.

►► Un potentiel touristique indéniable

La Communauté de communes Côte de Penthièvre a une identité touristique forte. Ainsi, avec 21 000 lits touristiques, Erquy est la 2^e commune du département en matière d'hébergement.

Le choix du port d'Erquy pour accueillir le pôle de maintenance du futur parc éolien en mer permettra de conjuguer à la fois les volets industriel et touristique de ce projet, sans risque d'usage conflictuel vu la sous-utilisation du port actuelle. Un pôle commun aux deux activités pourrait être créé afin de mettre en avant cette activité et développer l'offre de tourisme industriel autour du parc éolien, à l'instar des visites de la criée déjà mises en place aujourd'hui et qui rencontrent un vif succès. De plus, Les Vedettes d'Erquy® proposent depuis l'année dernière des excursions marines pour visiter les Caps d'Erquy et de Fréhel. Des découvertes du parc éolien pourraient ainsi être organisées au départ du port après la visite de la base de maintenance. A ce titre, des aménagements complémentaires devront être envisagés pour accueillir au mieux les touristes sur le site, notamment l'installation d'une passerelle au-dessus de la criée pour permettre aux visiteurs d'accéder dans de bonnes conditions aux navettes qui les emmèneront vers le parc éolien.

►► Un parc éolien en mer qui ne doit pas uniquement pénaliser le territoire

La baie de Saint-Brieuc est un lieu où la pêche représente une grande partie de la ressource économique de la région. L'impact de l'installation de ce parc éolien en mer sur l'activité économique n'est donc pas négligeable, même si l'implantation des éoliennes par le Consortium Ailes Marines a été repoussée le plus au nord possible pour limiter ces impacts.

La baie de Saint-Brieuc est également un espace naturel remarquable. Depuis plus de 20 ans elle bénéficie de mesures de protection qui n'ont pas cessé de se renforcer au fil des années. Aujourd'hui une grande partie de la baie est protégée au titre du programme Natura 2000 et le fond de la baie est une réserve naturelle d'intérêt national. Sans

compter les mesures prises par les organisations professionnelles pour gérer au mieux la ressource halieutique, en particulier la coquille Saint-Jacques.

Le paysage est un autre élément important de la qualité de vie sur le territoire de la Communauté de communes Côte de Penthièvre. Il participe au bien-être individuel et social. Le littoral fait partie des paysages qui font sens pour tous les habitants. Le territoire communautaire possède plusieurs stations balnéaires actives avec un patrimoine riche et varié. Etant donnée l'implantation du futur parc éolien, le site du Cap d'Erquy sera impacté visuellement par la présence d'éoliennes en mer.

Enfin, une des deux options pour le raccordement électrique du parc éolien en mer envisage la création d'une liaison double de 225 000 volts sous-marine et souterraine qui passerait, pour la partie terrestre, sur les communes d'Erquy et de La Bouillie. Si cette option de tracé devait être retenue de lourds travaux seront à réaliser pouvant générer des gênes pour les riverains. Des aménagements seront également nécessaires pour tenir compte des activités humaines (agriculture, réseau routier, etc.) et de l'environnement (zones humides, cours d'eau, etc.).

Compte tenu de ces impacts, il semble indispensable que la Côte de Penthièvre et ses habitants tirent également bénéfice de ce projet. Pour cela, le site principal de maintenance du parc éolien en mer de la baie de Saint-Brieuc doit s'inscrire sur le port d'Erquy. En effet, cela permettrait de créer de l'emploi sur ce secteur (140 emplois annoncés sur la durée de vie du parc), de dynamiser les infrastructures portuaires existantes, sous-exploitées aujourd'hui, et d'améliorer l'acceptabilité locale du projet. Des partenariats avec les entreprises existantes du territoire pourraient





Vue du Cap d'Erquy vers le futur parc éolien en mer



Les Cahiers d'Acteur reprennent les avis, observations et propositions formulés au cours du débat. Ils sont sélectionnés par la Commission particulière du débat public qui décide de les publier sous forme de Cahier d'Acteur. Le contenu des textes n'engage que leurs auteurs.

Crédit photos : Communauté de communes Côte de Penthièvre, Charles Josset, Mairie d'Erquy.

Ce Cahier d'Acteur a été imprimé à 3 000 exemplaires.
©Vae Solis Corporate

être développés, des actions de diversification et de reconversion de certaines entreprises seraient proposées et l'attractivité pour l'implantation de nouvelles entreprises serait améliorée.

► Acceptabilité du parc éolien en mer par la population

Le futur parc éolien en mer en baie de Saint-Brieuc ne doit pas être vécu uniquement comme une contrainte pour le territoire et ses habitants. En effet, lors des premiers échos du projet d'implantation d'éoliennes au large de la côte de Penthièvre, les réactions furent plutôt hostiles au projet : craintes d'impacts sur l'activité pêche et sur l'aspect visuel qu'aurait l'installation de 100 éoliennes au large de sites si remarquables que le Cap d'Erquy. En effet, c'est bien à l'extrême Est de la Baie de Saint-Brieuc que les éoliennes seront installées, l'impact visuel du champ éolien sera donc plus perceptible depuis la Côte de Penthièvre...

Depuis les réflexions des premiers opérateurs, le projet a évolué : des relations avec les professionnels de la pêche se sont créées, des associations de protection de l'environnement locales se sont intéressées au sujet (collectif CAPE)... Les habitants de la Côte de Penthièvre commencent à mieux appréhender cet ambitieux dessein et sont parmi les plus impliqués dans le projet. Cependant, une des préoccupations dont ils font régulièrement part aux élus de la Communauté de communes, est leur crainte de ne pas voir le port d'Erquy retenu pour accueillir l'activité de maintenance du futur parc éolien. Si tel était le cas, l'intérêt qu'ils perçoivent aujourd'hui pour ce projet pourrait être remis en cause. L'installation du site de maintenance sur le port d'Erquy est ainsi essentielle pour améliorer son image auprès de la population.

► Rééquilibrer le littoral départemental

Le choix du port d'Erquy pour ce projet s'inscrit dans un cadre plus global de rééquilibrage du littoral départemental. Le projet du Consortium Ailes Marines se veut « *un projet de territoire durable exemplaire où la Bretagne aura sa place tout au long des différentes phases du projet* ». Or, le littoral des Côtes d'Armor s'est historiquement plus développé à l'Ouest. Ce déséquilibre territorial doit être atténué avant que les écarts ne deviennent plus importants. Concernant les ports, le Conseil général a permis la création d'emplois et d'activités pérennes sur d'autres ports costarmoricaains en développant la plaisance. Choisir le port d'Erquy pour accueillir le développement de la maintenance du futur parc éolien en mer c'est permettre au port de pérenniser son développement et donc au territoire de la Côte de Penthièvre de bénéficier de cet atout pour améliorer son attractivité. Il s'agit là d'un choix de projet de territoire durable exemplaire comme souhaité par le Consortium Ailes Marines.

CONSEIL MUNICIPAL - RÉSUMÉ

Tous les détails sur notre site internet (www.ville-erquy.com), ou disponibles en Mairie.

Conseil Municipal du 21 février 2013

DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

Budget Primitif 2013 : Campings Municipaux

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le Budget Primitif 2013 du Budget annexe des campings ainsi que la reprise de résultat (cf. tableau ci-dessous).

Compte administratif 2012 du Budget Annexe des Campings

Le Conseil Municipal adopte le compte administratif 2012.

Budget Primitif 2013 : Cuisine Centrale Municipale

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le Budget Primitif 2013 du Budget annexe de la cuisine centrale ainsi que la reprise des résultats (cf. tableau ci-dessous).

Compte administratif du Budget Annexe de la cuisine centrale

Le Conseil Municipal adopte le compte administratif 2012.

Comptes de Gestion des budgets annexes des campings et de la cuisine centrale

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les comptes de gestion du Comptable Public de la Trésorerie de Pléneuf Val André au titre de l'année 2012 en adéquation avec les Comptes Administratifs susvisés.

Partenariat d'acquisition foncière avec l'Etablissement Public Foncier de Bretagne - Convention opérationnelles d'actions foncières.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, demande l'intervention de l'EPF de Bretagne pour procéder aux acquisitions de parcelles en vue de la revitalisation du centre-ville et autorise Mme le Maire à signer la convention. Elle s'engage à racheter ou à faire racheter par un tiers qu'elle aura désigné les parcelles dans un délai de 5 ans à compter de leur acquisition.

Subventions annuelles aux associations

Le Conseil Municipal, à l'unanimité (excepté une abstention pour la subvention de l'Ecole privée) autorise Mme le Maire à verser une subvention annuelle aux associations suivantes (voir tableau ci-contre).

BUDGET DES CAMPINGS MUNICIPAUX

Les Campings RUBRIQUES	Compte Administratif 2012			Budget Primitif 2013		
	PRÉVU	RÉALISÉ	RESTE	REPORTS	VARIATION	TOTAL
Dépenses de Fonctionnement	353 167,00	320 573,03	32 593,97	0,00	323 500,00	323 500,00
Recettes de Fonctionnement	353 167,00	332 625,09	30 661,03	0,00	323 500,00	323 500,00
SOLDE FONCTIONNEMENT	0,00	12 052,06	-1 932,94	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'Investissement	300 369,00	35 669,93	264 699,07	244 857,00	238 113,00	482 970,00
Recettes d'Investissement	300 369,00	63 832,84	242 980,04	0,00	482 970,00	482 970,00
SOLDE INVESTISSEMENT	0,00	28 162,91	-21 719,03	-244 857,00	244 857,00	0,00
Dépenses Totales	653 536,00	356 242,96	297 293,04	244 857,00	561 613,00	806 470,00
Recettes Totales	653 536,00	396 457,93	273 641,07	0,00	806 470,00	806 470,00
SOLDE GLOBAL	0,00	40 214,97	-23 651,97	-244 857,00	244 857,00	0,00
Opé d'Investissement	284 369,00	32 321,53	252 047,47	244 857,00	222 113,00	466 970,00

BUDGET DE LA CUISINE CENTRALE MUNICIPALE

Cuisine Centrale RUBRIQUES	Compte Administratif 2012			Budget Primitif 2013		
	PRÉVU	RÉALISÉ	RESTE	REPORTS	VARIATION	TOTAL
Dépenses de Fonctionnement	141 816,00	132 394,78	9 421,22	0,00	151 117,00	151 117,00
Recettes de Fonctionnement	141 816,00	145 116,81	7 390,76	0,00	151 117,00	151 117,00
SOLDE FONCTIONNEMENT	0,00	12 722,03	-2 030,46	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'Investissement	23 735,00	6 719,22	17 015,78	0,00	26 777,00	26 777,00
Recettes d'Investissement	23 735,00	18 858,45	4 877,41	0,00	26 777,00	26 777,00
SOLDE INVESTISSEMENT	0,00	12 139,23	-12 138,37	0,00	0,00	0,00
Dépenses Totales	165 551,00	139 114,00	26 437,00	0,00	177 894,00	177 894,00
Recettes Totales	165 551,00	163 975,26	12 268,17	0,00	177 894,00	177 894,00
SOLDE GLOBAL	0,00	24 861,26	-14 168,83	0,00	0,00	0,00
Opé d'Investissement	20 985,00	5 456,15	15 528,85	0,00	23 777,00	23 777,00

Associations	Montant		
NAUTISME	66 000 €	Bâtiments CFA 35	65 €
Centre Nautique	49 000 €	MFR Guilliers (56)	65 €
Histoire d'Eau	13 000 €	MFR Plérin 22	130 €
Le sloop d'Erquy « la Sainte-Jeanne »	4 000 €	SPORTS (hors nautisme)	12 522 €
TOURISME	122 500 €	Union Sportive Erquy Football	3 500 €
Office de Tourisme	122 500 €	Hand-Ball Erquy-Hénansal	2 000 €
ANIMATIONS	40 000 €	Tennis Club d'Erquy	2 500 €
Comité des fêtes	16 000 €	Roller in Line	500 €
Office de Tourisme (Artisan'halles)	3 500 €	AFR-Modern jazz	1 000 €
Armor Volley Ball (Estivales de volley)	8 000 €	UNSS Collège	1 080 €
Hand Ball Erquy-Hénansal (Sand Ball Tour)	500 €	Ass. sportive Lycée Henri Avril (championnat aviron)	65 €
Club de Voile de la Baie d'Erquy	4 500 €	Club Erquy Yoga	300 €
Ailium Session (char à cerf volant)	500 €	Gymnastique féminine	600 €
Centre nautique (Championnat de France de char à voile)	3 000 €	Erquy Rando	500 €
Centre nautique (festival Courant d'Air)	1 000 €	Cyclo Club Réginéen	160 €
Jumping d'Erquy	3 000 €	Basket Hénansal	252 €
CULTURE ET LOISIRS	30 800 €	La Bretonne Gymnic Club	65 €
Erquy en Scène	20 000 €	SOCIAL ET HUMANITAIRE	9 828 €
Armor Ciné	6 650 €	Mission Locale	5 688 €
La Palette	600 €	Fonds de Solidarité du Logement	1 200 €
Cap et Couleurs	600 €	Cap Amitié Horizon Bleu (Animation bénévoles EHPAD)	300 €
Erquy-Nox	600 €	Secours Catholique	500 €
Les Lavandières	200 €	Donneurs de sang	300 €
Club philatélique	150 €	Espoir Burkina	200 €
Comité de jumelage	2 000 €	CAT des Quatre Vaulx	800 €
DOTATIONS SCOLAIRES	68 115 €	APF	100 €
Caisse des Ecoles	19 100 €	ADMR Fréhel	200 €
Amicale Laïque	800 €	Restaurants du Cœur	200 €
Noël des maternelles publiques	800 €	Centre Hélio Marin association	40 €
Forfait enfant Ecole Notre-Dame (sous contrat d'association)	44 000 €	Association maison des femmes (journée mondiale de la femme)	300 €
Séjours Collège Thalassa	1 320 €	ANCIENS COMBATTANTS	640 €
Voyages scolaires-Enfants scolarisés Hors Commune	500 €	Anciens combattants UFAC Erquy	160 €
APEL (Associations des parents d'élèves de l'école Notre-Dame)	500 €	Anciens Résistants	160 €
Chambre des métiers 22	700 €	FNACA	160 €
Bâtiments CFA 22	135 €	Officiers Mariniers	160 €
		AMICALES DIVERSES	160 €
		Amicale des employés communaux (1 départ en retraite)	160 €

Partenariat fonctionnel entre la Commune et l'Office du Tourisme - Nouvelle convention d'objectifs pour la période 2013-2015

Le Conseil Municipal, à la majorité (1 abstention), accepte d'actualiser la convention déjà existante entre la commune et l'Office du Tourisme.

Partenariat fonctionnel entre la Commune et le Centre Nautique d'Erquy - Avenant annuel à la convention d'objectifs 2012-2014 - Majoration de 6 K€ (subventions exceptionnelles) à la dotation de base annuelle de 47 K€

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de procéder par voie d'avenant à la modification des articles conventionnels. Le montant annuel de la subvention visé à l'article 6 antérieurement fixé à 47.000 € au titre de l'année 2012 est relevé à la somme de 53.000 € au titre de l'année budgétaire 2013.

Partenariat fonctionnel entre la Commune et le Club de Plongée « Histoire d'Eau » - Avenant annuel à la convention d'objectifs 2012-2014 - Reconduction de la dotation de base de 11 K€ adoptée en 2012

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de procéder par voie d'avenant à la modification des articles conventionnels. Le montant annuel de la subvention se monte à la somme de 13.000 €.

Subventions individuelles pour voyages scolaires

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, attribue une subvention individuelle de 40 € aux 33 élèves du collège Thalassa domiciliés à Erquy et ayant effectué un voyage en Angleterre soit une somme globale de 1.320 €.

Régularisation foncière de délaissé de voirie - Cession gracieuse d'une parcelle à la Commune - Classement dans le domaine public communal

La parcelle cadastrée Section C 2357 (à l'origine Section C 1552) d'une surface de 7 m² est cédée à la Commune à titre gratuit.

Acquisition foncière par la Commune - Régularisation d'alignement de voirie suivant emplacement réservé n°15 inscrit au PLU - Rue du Champ de la Mare

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte que les parcelles cadastrées Section C 2373 d'une surface de 15 m², Section C 2375 d'une surface de 65 m², Section C 2369 d'une surface de 13m², Section C 2371 d'une surface de 4 m², Section 2 2365 d'une surface de 31 m², Section C 2367 d'une surface de 53 m² soient cédées à la Commune à 8 € le m².

Aménagement d'un lotissement communal au lieu dit Saint-Pabu (rue Anne Le Gal la Salle) - Convention de Partenariat avec Côtes d'Armor Habitat

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le versement d'une subvention de 5000 € / logement pour les 5 logements locatif réalisés par Côtes d'Armor Habitat dans le cadre de l'aménagement du lotissement communal de Saint-Pabu.

Aménagement d'un lotissement privé à Bellevent - Convention de Partenariat avec Côtes d'Armor habitat

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le versement d'une subvention de 5000 € / logement pour les 3 logements locatifs réalisés par Côtes d'Armor Habitat dans le cadre de l'aménagement d'un lotissement privé rue de Bellevent.

Instauration d'une participation pour Voirie et Réseaux (PVR) - Extension du réseau d'Eau Potable - Division d'une parcelle rue Anne le Gal La Salle

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte que la commune assure en qualité de maître d'ouvrage la réalisation technique des travaux d'extension du réseau d'eau potable à l'effet de raccorder les parcelles privées cadastrées Section F 1426 et 1429 d'une surface de 450 m² desservies, pour un montant de participation de 3387.39 € TTC concernant le réseau d'eau potable et de 729.39 € pour le branchement d'eau potable. La quote-part contributive supportée par les bénéficiaires du projet d'aménagement est fixée à la valeur relative de 80% du coût total pour l'extension d'eau potable et 100% du coût total TTC pour les fosses à compteur du réseau d'eau potable. Le montant unitaire de la quote-part contributive s'établit à 7,64 €. La délibération annule et remplace la délibération du 3 mai 2011.

Instauration d'une participation pour Voirie et réseaux (PVR) - Extension du Réseau d'Electricité - Division d'une parcelle chemin de la Louve

Le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte que la commune assure en qualité de maître d'ouvrage, la réalisation technique des travaux d'extension du réseau d'électricité à l'effet de raccorder les parcelles privées cadastrées Section C 1696 et 1700 pour une surface desservie de 2058 m² et un coût fixé à 3417,00 € TTC. La quote-part contributive supportée par les bénéficiaires du projet d'aménagement est fixée à la valeur relative de 80% du coût total TTC pour l'extension du réseau d'électricité. Le montant unitaire de la quote-part contributive s'établit à 1,33 € TTC.

Conseil Municipal du 4 avril 2013

Budget Primitif 2013 et Compte Administratif 2012 du Budget Général

Le Conseil à la majorité (5 abstentions) adopte le Compte Administratif 2012. Le Conseil à la majorité (5 abstentions) adopte le Budget Primitif 2013.

Fiscalité 2013 : Reconduction des Taux Fiscaux 2012 (en date de 2009).

Le Conseil Municipal à la majorité (6 abstentions) applique les taux fiscaux suivants : Taxe d'habitation 15,60 %, Taxe sur le Foncier Bâti 20,05%, Taxe sur le Foncier Non Bâti 45,13%.

Abattement de 10% sur la valeur locative moyenne de la Taxe d'Habitation au bénéfice des handicapés.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte l'abattement de 10 % au bénéfice des handicapés.

Budget Primitif 2013 et Compte Administratif 2012 du Budget Annexe du Lotissement de Saint-Pabu

Le Conseil à l'unanimité adopte le Compte Administratif 2012. Le Conseil à l'unanimité adopte le Budget Primitif 2013.

Budget Primitif 2013 et Compte Administratif 2012 du Budget Annexe Eau Potable

Le Conseil à l'unanimité adopte le Compte Administratif 2012. Le Conseil à la majorité (6 abstentions) adopte le Budget Primitif 2013.

Budget Primitif 2013 et Compte Administratif 2012 du Budget Annexe Assainissement

Le Conseil à l'unanimité adopte le Compte Administratif du Budget Annexe Assainissement 2012. Le Conseil à la majorité (6 abstentions) adopte le Budget Primitif Assainissement 2013.

Budget Primitif 2013 et Compte Administratif 2012 du Budget Annexe Port de Plaisance du Centre

Le Conseil à l'unanimité adopte le Compte Administratif du Budget Annexe Port de Plaisance du Centre 2012. Le Conseil à l'unanimité adopte le Budget Primitif Port de Plaisance du centre 2013.

Budget Primitif 2013 et Compte Administratif 2012 du Budget Annexe Port de Plaisance des Hôpitaux

Le Conseil à l'unanimité adopte le Compte Administratif

BUDGET GÉNÉRAL DE LA COMMUNE D'ERQUY

La Commune RUBRIQUES	Compte Administratif 2012			Budget Primitif 2013		
	PRÉVU	RÉALISÉ	RESTE	REPORTS	VARIATION	TOTAL
Dépenses de Fonctionnement	6 362 350,00	4 759 108,36	1 603 241,64	8 208,00	6 364 693,00	6 372 901,00
Recettes de Fonctionnement	6 362 350,00	6 526 491,97	158 482,69		6 372 901,00	6 372 901,00
SOLDE FONCTIONNEMENT		1 767 383,61	-1 444 758,95	-8 208,00	8 208,00	
Dépenses d'Investissement	4 848 310,00	3 501 749,66	1 346 560,34	418 152,00	4 908 032,00	5 326 184,00
Recettes d'Investissement	4 848 310,00	2 331 139,84	2 738 197,39	184 000,00	5 142 184,00	5 326 184,00
SOLDE INVESTISSEMENT		-1 170 609,82	1 391 637,05	-234 152,00	234 152,00	
Dépenses Totales	11 210	8 260 858,02	2 949 801,98	426 360,00	11 272	11 699
Recettes Totales	660,00	8 857 631,81	2 896 680,08	184 000,00	725,00	085,00
	11 210				11 515	11 699
	660,00				085,00	085,00
SOLDE GLOBAL		596 773,79	-53 121,90	-242 360,00	242 360,00	
Opé d'Investissement	2 903 793,00	1 604 664,35	1 299 128,65	418 152,00	2 807 652,00	

BUDGET DU LOTISSEMENT D'HABITATION SAINT-PABU

Lotiss. St-Pabu RUBRIQUES	Compte Administratif 2012			Budget Primitif 2013		
	PRÉVU	RÉALISÉ	RESTE	REPORTS	VARIATION	TOTAL
Dépenses de Fonctionnement	325 560,00	1 105,49	324 454,51	342,00	510 128,00	510 470,00
Recettes de Fonctionnement	325 560,00		325 560,00		510 470,00	510 470,00
SOLDE FONCTIONNEMENT		-1 105,49	1 105,49	-342,00	342,00	
Dépenses d'Investissement	325 560,00		325 560,00		255 064,00	255 064,00
Recettes d'Investissement	325 560,00		325 560,00		255 064,00	255 064,00
SOLDE INVESTISSEMENT						
Dépenses Totales	651 120,00	1 105,49	650 014,51	-342,00	765 192,00	765 534,00
Recettes Totales	651 120,00		651 120,00		765 534,00	765 534,00
SOLDE GLOBAL		-1 105,49	1 105,49	-342,00	342,00	

ANNEXE BUDGETAIRE - EAU POTABLE - ERQUY

Eau Potable RUBRIQUES	Compte Administratif 2012			Budget Primitif 2013		
	PRÉVU	RÉALISÉ	RESTE	REPORTS	VARIATION	TOTAL
Dépenses de Fonctionnement	330 200,00	197 893,40	132 306,60	0,00	327 764,00	327 764,00
Recettes de Fonctionnement	330 200,00	272 500,49	79 153,24	0,00	327 764,00	327 764,00
SOLDE FONCTIONNEMENT	0,00	74 607,09	-53 153,36	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'Investissement	269 113,00	157 969,47	111 143,53	35 107,00	220 213,00	255 320,00
Recettes d'Investissement	269 113,00	105 530,58	163 582,85	27 003,00	228 317,00	255 320,00
SOLDE INVESTISSEMENT	0,00	-52 438,89	52 439,32	-8 104,00	8 104,00	0,00
Dépenses Totales	599 313,00	355 862,87	243 450,13	35 107,00	547 977,00	583 084,00
Recettes Totales	599 313,00	378 031,07	242 736,09	27 003,00	556 081,00	583 084,00
SOLDE GLOBAL	0,00	22 168,20	-714,04	-8 104,00	8 104,00	0,00
Opé d'Investissement	106 963,00	16 026,40	90 936,60	30 163,00	105 550,00	135 713,00

du Budget Annexe Port de Plaisance des hôpitaux 2012. Le Conseil à l'unanimité adopte le Budget Primitif Port de Plaisance des hôpitaux 2013.

Comptes de Gestion 2012 du Budget Général et des budgets annexes

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les comptes de gestion du Comptable Public de la Trésorerie de Pléneuf Val André au titre de l'année 2012 en adéquation

avec les Comptes Administratifs susvisés.

Taxe de Séjour 2013 : tarifs et modalités d'application

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de fixer le montant de la Taxe de Séjour au réel pour tous les types d'hébergements et pour l'année civile (excepté pour l'année 2013 dont le dispositif débutera au 15 avril).

Voir grille en page 19.

ANNEXE BUDGETAIRE - ASSAINISSEMENT - ERQUY

Eaux Usées	Compte Administratif 2012			Budget Primitif 2013		
	RUBRIQUES	PRÉVU	RÉALISÉ	RESTE	REPORTS	VARIATION
Dépenses de Fonctionnement	579 300,00	178 758,23	400 541,77		551 000,00	551 000,00
Recettes de Fonctionnement	579 300,00	476 536,15	129 926,24		551 000,00	551 000,00
SOLDE FONCTIONNEMENT		297 777,92	-270 615,53			
Dépenses d'Investissement	1 797 411,00	1 457 888,62	339 522,38	119 187,00	1 414 230,00	1 533 417,00
Recettes d'Investissement	1 797 411,00	1 116 306,00	681 105,65	96 732,00	1 436 685,00	1 533 417,00
SOLDE INVESTISSEMENT		-341 582,62	341 583,27	-22 455,00	22 455,00	
Dépenses Totales	2 376 711,00	1 636 646,85	740 064,15	119 187,00	1 965 230,00	2 084 417,00
Recettes Totales	2 376 711,00	1 592 842,15	811 031,89	96 732,00	1 987 685,00	2 084 417,00
SOLDE GLOBAL		-43 804,70	70 967,74	-22 455,00	22 455,00	
Opé d'Investissement	1 100 369,00	800 885,41	299 483,59	106 760,00	784 649,00	891 409,00

BUDGET DU PORT DE PLAISANCE D'ERQUY CENTRE

Port Centre HT	Compte Administratif 2012			Budget Primitif 2013		
	RUBRIQUES	PRÉVU	RÉALISÉ	RESTE	REPORTS	VARIATION
Dépenses de Fonctionnement	137 103,00	64 463,79	72 639,21		109 585,00	109 585,00
Recettes de Fonctionnement	137 103,00	120 493,18	18 303,17		109 585,00	109 585,00
SOLDE FONCTIONNEMENT		56 029,39	-54 336,04			
Dépenses d'Investissement	88 313,00	61 652,69	26 660,31		109 198,00	109 198,00
Recettes d'Investissement	88 313,00	20 904,97	67 408,03	10 504,00	98 694,00	109 198,00
SOLDE INVESTISSEMENT		-40 747,72	40 747,72	10 504,00	-10 504,00	
Dépenses Totales	225 416,00	126 116,48	99 299,52		218 783,00	218 783,00
Recettes Totales	225 416,00	141 398,15	85 711,20	10 504,00	208 279,00	218 783,00
SOLDE GLOBAL		15 281,67	-13 588,32	10 504,00	-10 504,00	
Opé d'Investissement	82 140,00	57 404,11	24 735,89		64 650,00	64 650,00

BUDGET DU PORT DE PLAISANCE D'ERQUY HÔPITAUX

Port Hôpitaux HT	Compte Administratif 2012			Budget Primitif 2013		
	RUBRIQUES	PRÉVU	RÉALISÉ	RESTE	REPORTS	VARIATION
Dépenses de Fonctionnement	57 000,00	50 166,83	6 833,17		48 760,00	48 760,00
Recettes de Fonctionnement	57 000,00	55 027,67	3 668,13		48 760,00	48 760,00
SOLDE FONCTIONNEMENT		4 860,84	-3 165,04			
Dépenses d'Investissement	87 458,00	75 825,64	11 632,36		53 521,00	53 521,00
Recettes d'Investissement	87 458,00	76 274,74	11 183,27	10 022,00	43 499,00	53 521,00
SOLDE INVESTISSEMENT		449,10	-449,09	10 022,00	-10 022,00	
Dépenses Totales	144 458,00	125 992,47	18 465,53		102 281,00	102 281,00
Recettes Totales	144 458,00	131 302,41	14 851,40	10 022,00	92 259,00	102 281,00
SOLDE GLOBAL		5 309,94	-3 614,13	10 022,00	-10 022,00	
Opé d'Investissement	12 211,00	969,50	11 241,50		43 821,00	43 821,00

Prospection / Acquisitions foncières et immobilières avec l'EPF : Instauration d'un Sursis A Statuer à titre conservatoire dans le prolongement des délibérations municipales des 19 décembre 2012 et 21 février 2013

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la délimitation du périmètre du Sursis A Statuer comprenant le Cœur de ville ainsi que la zone 1 Auc27 située entre la rue des Forges, la rue de la Corniche et la rue de la Franchise.

Suite du Partenariat de Portage Foncier avec l'EPF, pour la Revitalisation du Centre-Ville : Création du Comité de Pilotage

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la composition du Comité de Pilotage : Mme le Maire, M. Yves PELLE, M. Jean-Paul MANIS, Mme Sylvie BOUVET, M. Jean-Luc DUBOS, M. Alain GUILLOT, Mme Bernadette LAITHIER, M. Joël AUFFRET, Mme Nathalie REYMOND, M. Pierre PELAN.

TAXE DE SÉJOUR 2013 Au Réel généralisé	
HÔTELS	
4-5 étoiles et 4 étoiles luxe	1,20 €
3 étoiles	1,00 €
2 étoiles	0,90 €
1 étoile	0,75 €
0 étoile	0,40 €
MEUBLÉS et autres établissements de confort équivalent	
4-5 étoiles et 4 étoiles luxe	1,20 €
3 étoiles	1,00 €
2 étoiles	0,80 €
1 étoile et non classé	0,55 €
VILLAGES	
4-5 étoiles Grand Confort	0,55 €
1-2-3 étoiles Confort	0,20 €
CAMPINGS	
3-4-5 étoiles	0,55 €
0-1-2 étoiles	0,20 €
PORTS	0,20 €

Electrification, Eclairage Public et Téléphonie 2013 - Programmation effectuée sous l'égide du SDE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la programmation annuelle des travaux d'éclairage et d'électrification 2013 comme suit :

Programme principal imputé au Budget Général

Eclairage Public, estimations du SDE 78 000,00 € TTC - dont 39 000,00 € à la charge de la commune.

Programme annexe au lotissement communal de Saint-Pabu.

Eclairage public, estimations SDE 19 000,00 € TTC dont 9 500,00 € TTC à la charge de la commune.

Basse Tension : Estimation SDE 31 000,00 € dont 13 484,74 € à la charge de la commune.

Déclassement et aliénation d'une surface accessoire de la voirie communale - Acquisition et classement au domaine public d'une surface privative - Dispense d'enquête publique en vertu de l'article L.143-3 du CVR - Transaction sans permutation de voies ancienne et nouvelle - Simple échange foncier de surfaces accessoires

Le Conseil Municipal, à la majorité (1 contre et 2 abstentions) accepte à l'amiable l'échange suivant rue Anne Le Gal La Salle.

Cession du tiers et classement de la surface privative au domaine public communal : section F 1148 d'une surface de 450 m² et cession par la commune d'une section de voie désaffectée : section F 1456 d'une surface de 25 m².

Déclassement et aliénation d'une surface accessoire de la voirie communale - Dispense d'enquête publique en vertu de l'article L.143-3 du CVR - Voie communale dénommée Anne Le Gal La Salle - Transaction sans permutation de voies ancienne et nouvelle - Cession foncière d'une surface accessoire désaffectée

Le Conseil Municipal, à la majorité (1 contre et 2 abstentions) accepte la transaction foncière suivante :

Cession par la Commune à un tiers d'une parcelle cadastrée Section F 1455 d'une surface de 51 m² pour un prix total de 1.224 €.

Entretien de la signalisation horizontale (peinture routière) - Marché de Travaux à bons de commande

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de retenir la procédure de passation d'un Marché à Bons de Commande sur la base minima de 5.000 € H.T. et maxima 20.000 € (marché annuel reconductible 3 fois).

Travaux d'entretien de la voirie communale (Point A Temps Automatique) - Marché de Travaux à bons de commande

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de retenir la procédure de passation d'un Marché à Bons de Commande sur la base minima de 10.000 € H.T. et 30.000 € H.T. (marché annuel reconductible 3 fois).

Demande de dérogation pour une application différée des nouveaux rythmes scolaires (prescrits par le Décret 2013-77 du 24 janvier 2013) à la rentrée scolaire 2014-2015

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de déposer à l'Inspection Académique des Côtes d'Armor une demande de dérogation tendant à permettre l'application différée des nouveaux rythmes scolaires à la rentrée 2014-2015.

Imputations en Investissement

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte d'imputer en investissement les achats suivants : Achat de pots de fleurs pour la galerie d'art d'un montant total de 820,79 € TTC - Achat de livres pour la bibliothèque d'un montant total de 128,46 € TTC.

Remboursement d'une avance pour frais de transport

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de rembourser à un employé municipal le prix de 62,38 € en carburant qu'il avait avancé pour un véhicule communal.

Subvention individuelle pour voyage scolaire

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte d'attribuer une subvention de 40 € à un élève domicilié à Erquy, fréquentant le Collège Paul Sébillot de Matignon.

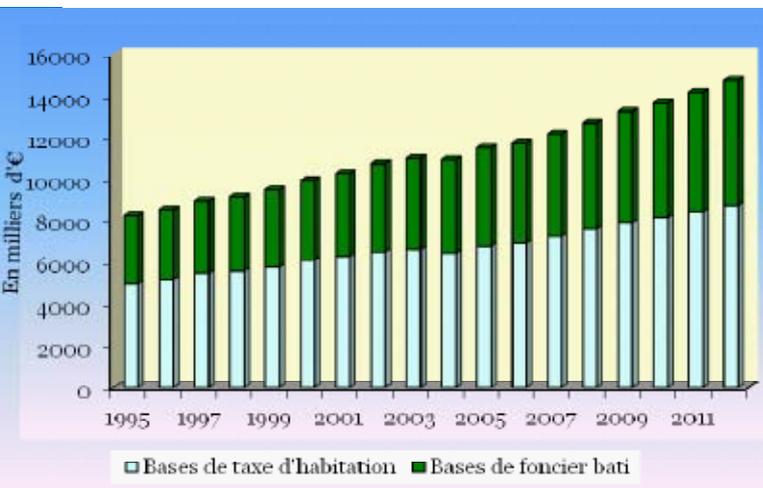
LE BUDGET

Les chiffres clés du budget de la ville d'Erquy

Deux sections constituent le budget général de la ville, l'une pour le fonctionnement annuel de la commune et l'autre pour les investissements. La section de fonctionnement est alimentée par les recettes fiscales, 3,6 Millions € en 2013, complétées par des dotations de l'Etat, qui représenteront un peu plus de 1,7 Millions €, ainsi que les autres produits que la ville perçoit au titre des services qu'elle rend ou de l'exploitation de son patrimoine (Cantine, campings municipaux, Accueil de Loisirs et garderie, locations diverses ...). Ainsi c'est à 6 Millions € que s'établit le total des recettes de fonctionnement. A noter qu'en 2013, les taux fiscaux restent inchangés et que la progression des recettes fiscales provient presque exclusivement de l'augmentation des bases d'imposition en raison du développement de l'urbanisation.

Ces recettes couvriront 5,15 Millions € de charges de fonctionnement prévisionnelles, parmi lesquelles les frais de personnel qui représentent près de la moitié à 2,5 Millions €. Parmi ces charges, l'énergie et les coûts d'entretien sont celles qui progresseront le plus en raison des cours atteints par le fioul et le gazole ainsi que la dégradation de la voirie à la suite d'un hiver particulièrement rigoureux. Les subventions aux différentes associations erquinéennes resteront stables à 350 000 €.

20



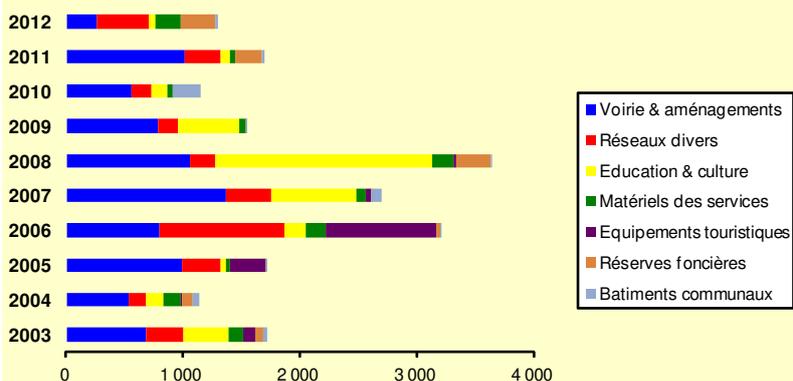
L'excédent dégagé par la section de fonctionnement, complété par les réserves non consommées de l'exercice antérieur s'élèvera à un peu plus de 1,45 Millions €, légèrement supérieur à celui de 2012. Cet excédent sera la première ressource disponible pour financer un programme d'investissements de 3,2 Millions € inscrit au budget 2013, contre 2,9 Millions € en 2012.

Parmi les investissements prévus en 2013, quels sont les principaux programmes ?

Investissements inscrit dans le Contrat de Territoire subventionnés par le département :

- o La Requalification des accès au Cap d'Erquy pour

Principaux types d'investissements réalisés en milliers d'€



0,74 Millions €, réfection des rues de Plaine Garenne et des Moulins. Ces travaux sont subventionnés à hauteur de 10 % par le département et 30 % par la région au titre de la démarche Grand Site de France.

- o La voirie communale est programmée pour 0,3 Millions € avec en particulier la réalisation de la voirie définitive du lotissement des Hôpitaux, subventionné à hauteur de 10 % par le département.
- o La 1^{ère} tranche de la rénovation du groupe scolaire Joseph Erhel est programmée pour un montant de 0,52 Millions € et subventionnée par le département à hauteur de 15 %, d'autres demandes de subventions sont en cours.
- o La constitution de réserves foncières est prévue pour 0,3 Millions €. Cette somme intègre notamment les acquisitions foncières qui permettront la réalisation du lotissement de Saint Pabu.

Pour compléter cette liste, il faudrait par exemple évoquer les travaux sur les réseaux électriques, ceux de l'église, la nouvelle signalisation touristique et directionnelle mise en œuvre en mutualisation sur le territoire communautaire, le renouvellement d'équipements et de matériels des services. Enfin certains projets dont l'étude et les procédures administratives sont longues continueront à être suivis en 2013. C'est le cas tout particulièrement du projet de ZAC de La Couture comme celui de l'AMVAP (Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine) qui vise à renforcer la réglementation de l'urbanisme et de l'environnement dans les zones les plus sensibles de la commune.

Comment se porte l'endettement de la commune ?

Les investissements seront financés par l'autofinancement résultant de l'excédent dégagé par le budget de fonctionnement mais aussi par d'autres recettes telles que des subventions spécifiques à certains programmes comme celle que nous avons évoquée plus haut pour l'aménagement du Cap. Mais l'ensemble de ces recettes ne couvrira qu'environ 60% des programmes d'investissement (10 % département et 30 % région). Il

faudra donc avoir recours à un emprunt pour la partie restante. En 2013, l'emprunt voté s'élève à 1,3 Millions €. Cet emprunt servira également à rembourser l'annuité en capital des emprunts antérieurement souscrits qui s'élèvera à 0,78 Millions €.

En 2012, la dette du budget général a été ramenée en dessous de 7 Millions € après avoir culminé à 8 Millions € en 2009 à la suite des importants programmes du centre bourg et du Blé en Herbe. A noter qu'Erquy n'a souscrit que des emprunts à taux fixes et n'a pas à redouter les effets des emprunts « toxiques » qu'ont pu subir d'autres collectivités. Actuellement la commune n'éprouve pas de difficultés à trouver de financements bancaires et a un niveau d'endettement ajusté à sa capacité de remboursement. Toutefois il ne serait pas prudent de laisser augmenter l'endettement communal dans les années qui viennent car elle perdrait alors toute marge de manœuvre.

Yves PELLE,
*1^{er} adjoint, en charge des finances
et de l'urbanisme.*

Les investissements prévus sur deux ans au camping municipal Saint-Michel

Tout d'abord le renouvellement de 4 mobilhomes de marque LOUISIANE de Loudéac (22), qui ont été réceptionnés le 25 mars dernier. Un investissement de 84 000 € HT (déduction faite de la reprise des 4 anciens mobil homes acquis en 2002). Ils font 27 m² + 8 m² de terrasse, peuvent accueillir 4 à 5 personnes (2 chambres). La grande ouverture permet une vue dégagée.

Une nouvelle tranche de renouvellement est à l'étude pour 2014.



Mobilhome Louisiane.

La restructuration sur deux ans du bloc sanitaire n°2 et de la salle d'animation.

Des problèmes structurels n'avait jamais permis la mise en service de la salle situé au niveau 1 du bloc sanitaire en question. Une étude réalisée récemment a démontré la nécessité de reprendre totalement l'ouvrage. Nous avons donc au printemps effectué la reprise du clos et couvert. La Phase 2 est programmée au 1^{er} trimestre 2014 :

aménagement intérieur de l'étage qui comprendra une salle de 105 m² avec un coin kitchenette et une terrasse couverte de 40 m², une laverie, une réserve pour le personnel du camping pour entreposer du matériel et un sanitaire aux normes pour Personnes à Mobilité Réduite.

Le coût prévisionnel de l'opération : 200 000 € HT (phase 1 : 115 000 € HT / phase 2 : 85 000 € HT).

Réaménagement qualitatif de l'accueil et de l'entrée du camping

Il est projeté la construction d'un bâtiment léger d'accueil de 31 m² qualitatif en bois, qui s'insère dans son environnement. Ce dernier comprendra à l'intérieur un espace d'accueil, un rangement et un sanitaire pour le personnel du camping. A l'extérieur, une terrasse accessible au public sera aménagée pour créer un espace d'attente convivial. L'entrée du camping est aussi pris en compte.

Les études de conception sont en cours et la réalisation est prévue pour l'ouverture de la saison 2014.

Le coût prévisionnel de l'opération est de 85 000 € HT.

Mise en place de panneaux d'information lumineux

Deux panneaux d'information lumineux seront installés avant l'été : l'un devant la poste et l'autre au carrefour de Beaugard (devant le terrain de boules). Un troisième pourrait venir compléter le dispositif en 2014.

Ces panneaux permettront de diffuser des informations municipales et associatives qui seront gérées par le service communication de la ville d'Erquy.

Une manière efficace de donner de l'information sans multiplier les affichages sauvages dans la ville.

Le coût de l'investissement est de 21 330 € HT.



DE NOUVEAUX CIRCUITS DE RANDONNÉE AU CAP D'ERQUY

À partir du nouveau parking l'Aire du Cap situé rue de Plaine Garenne, vous allez pouvoir découvrir les 6 circuits de randonnées qui viennent d'être balisés pour découvrir le site naturel du Cap d'Erquy :

- le circuit «La pointe du Cap» (4,5 km) ;
- le circuit «Les landes» (3,3 km) ;
- le circuit «La Plaine-Garenne» (1,7 km) accessible aux personnes en situation de handicap ;
- le circuit «Entre mer et bois» (4,4 km) accessible aux poussettes et fauteuils roulants aidés ;
- le circuit «Les plages sauvages» (7,6 km) ;
- le parcours d'interprétation «Le sentier des carrières» (800m) .

Les boucles sont balisées en jaune sur le site (balisage sur grès) sauf aux intersections où des panneaux flèches précisent les directions à suivre (photo ci-dessous) ou les centres d'intérêts (plages, parking ...).

Le balisage du parcours vélo sera opérationnel fin juin. De belles balades en perspective pour tous, des parkings sont à votre disposition à proximité, merci de les privilégier pour le respect du site et des riverains.

Pour une nouvelle façon de randonner et de se déplacer sur le Cap d'Erquy

L'aménagement de l'eurovéloroute V4, insérée dans l'itinéraire régional « Tour de Manche » est en cours d'achèvement, notamment avec la mise en place de la signalisation qui permettra le repérage pour les promeneurs à vélo et une information pour les automobilistes en cas de voie partagée.

Cette nouvelle façon de découvrir les paysages à vélo sera mise à l'honneur à travers la « **semaine du vélo en Côtes d'Armor** ». Erquy participera à cette animation en proposant à tous, résidents et visiteurs, de prendre part à des balades découvertes accompagnées **du 15 au 23 juin**.

Une convergence visant à rassembler le plus grand nombre de cyclistes aura lieu le 22 juin, au départ d'Erquy vers le Cap Fréhel, lieu de l'inauguration officielle de l'EV 4 en Côtes d'Armor.

L'Office de Tourisme s'est engagé dans la mise en valeur de l'eurovéloroute et de la voie verte du Cap d'Erquy et reconduit son service de location de vélos (Vélos Tous Chemins et Vélos à Assistance Electrique). L'expérience du vélo à assistance électrique permettra à chacun (même les moins sportifs !) de se rendre compte qu'à Erquy « la pente est douce ... et la côte est belle ! ».

Informations complémentaires : Office de Tourisme www.erquy-tourisme.com - 02 96 72 30 12.



Vous entrez dans un espace naturel sensible placé sous votre sauvegarde. Pour votre sécurité et la protection du site, veuillez adapter votre comportement. En cas d'imprudence ou d'inattention, votre responsabilité serait engagée.

LA BELLE ENDORMIE

Le rapport de la chambre régionale des comptes de Bretagne, qui vient d'analyser la gestion et le fonctionnement de la communauté de communes de la Côte de Penthièvre sur la période 2008 à 2011, est très instructif :

« L'analyse financière révèle un niveau très élevé des produits fiscaux notamment par rapport aux investissements et aux charges résultant de l'exercice effectif des compétences. »

En clair, alors que nos six communes gèrent des budgets compliqués, « l'intercommunalité dispose de ressources qui dépassent largement ses besoins. »

Situation normale ? Bien évidemment non.

Après un début de mandature calamiteux ayant entraîné les démissions de la Présidente et du premier vice-Président, notre communauté de communes peine à trouver le rythme qui lui faudrait avoir pour mettre en place les outils utiles pouvant aider nos communes.

C'est ce que remarque ce rapport en soulignant « la faiblesse de l'activité de la communauté de communes. »

Le fonctionnement de notre intercommunalité est-il en cause ?

C'est ce que semble indiquer ce rapport qui fait ressortir le caractère purement formel des débats d'orientation

budgétaire. « La dimension pluriannuelle en est absente et les éléments transmis aux conseillers ne sont pas chiffrés. »

La chambre rappelle à cette occasion la nécessité de fournir aux conseillers une note de synthèse complète et suffisamment détaillée pour que le débat soit effectif et utile.

Cette façon de travailler n'aide pas à faire avancer un projet de territoire à qui la Cour reproche d'être trop général et peu opérationnel. Il ne prévoit pas d'actions précises et chiffrées ni de modalités d'évaluation.

Toutes ces remarques Pierre Pélan et Jean Paul Lolive les ont faites, sans succès malheureusement.

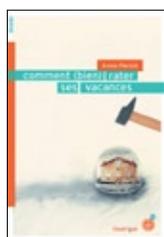
Ce rapport devrait faire réfléchir les élus sur le mode de fonctionnement actuel qui donne trop de poids au bureau et transforme le Conseil en simple chambre d'enregistrement.

Il devrait également inciter les élus communautaires à réagir et à relancer la dynamique communautaire en intensifiant notamment les actions dans le domaine économique au service de l'emploi et les services à la personne sans oublier l'ensemble du projet de territoire.

Y.HAMON, M.CAILLIBOTTE, L. LE GUEN, N. REYMOND, P. PELAN, J.P. LOLIVE

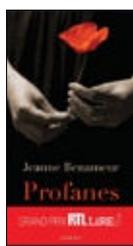
<http://erquy-avenir-partage.blogspot.com/>

CHRONIQUE LITTÉRAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE



Comment (bien) rater ses vacances : Anne Percin ; éd. du Rouergue jeunesse (DoAdo)

Ce roman d'Anne Percin s'inscrit pour notre plus grand plaisir dans la lignée actuelle des romans d'humour pour les ados. Humour tendance sarcasmes ! Maxime, 17 ans, passe son été chez sa grand-mère pour échapper aux randonnées en Corse avec ses parents. Ses amis étant surtout virtuels, il passe le plus clair de son temps derrière son ordinateur. Du moins jusqu'à la crise cardiaque de sa grand-mère, qui la conduit à l'hôpital en soins intensifs de cardiologie, et qui ébranle pour le moins le quotidien de Maxime. Entre les visites à l'hôpital, les tentatives malheureuses pour cuisiner des aubergines et les sessions guitare électrique pour décompresser, les vacances prennent un tour inattendu, sans compter les conversations avec Pika via Facebook qui y ajoutent une saveur parfois piquante ! Maxime est un ado qui aimerait se fondre dans la masse des jeunes et se cache derrière ses cheveux au début du roman, mais ces vacances improvisées le feront évoluer bien sûr, l'amèneront à s'affirmer, au fil des événements et découvertes sur sa famille. Le récit est parsemé de quiproquos irrésistibles, de personnages entiers qui nouent entre eux des relations drôles et pleines de sincérité. Les notes en bas de pages interpellent souvent le lecteur et sont elles aussi pleines d'humour. Un très bon moment de détente ! J'ai aussi beaucoup apprécié toutes les références musicales (très diverses d'ailleurs) qui rythment ce livre, avec playlist bienvenue en fin de roman.



Profanes : Jeanne Benameur ; éd. Actes Sud

Sur la fin de sa vie, Octave Lassalle décide d'employer 4 personnes qui se relayeront auprès de lui, dans sa grande maison, pour maintenir l'élan de la vie. Il choisit Marc, Hélène, Yolande et Béatrice car il sent chez eux « le terreau d'une histoire » et « la lutte, solitaire, pour la vie ». Des profanes, comme lui, même s'ils doutent ; lui, a foi dans les mots, et dans les êtres humains ; de jour en jour, même s'ils ne font que se croiser, les 4 vont tisser des liens entre eux, se créer une histoire commune. Ils cheminent ensemble mais, individuellement, se confrontent à leur passé, à leurs peurs, pour finalement s'ouvrir à l'avenir : « les histoires ne sont pas les mêmes et pourtant. La vie de l'un peut éclairer la vie de l'autre. » Il s'agit d'un roman, mais j'ai souvent pensé au fil de la lecture, à une pièce de théâtre, les personnages entrent et sortent de scène, avec la grande maison en décor principal ; dès qu'on franchit la grille, le temps n'est plus le même. Les haïkus japonais jalonnent le texte et se marient très bien à l'écriture épurée de J. Benameur ; le vide, les silences et l'absence sont très marqués, la quête de l'essentiel traverse le texte. Un très beau roman, où les voix s'alternent, se croisent ; une grande qualité d'écriture pour une histoire profonde et émouvante, qui unit la vie et la mort : « Alors la mort est un point. Seulement un point. Et un point n'est pas une frontière ».

Ce roman a été élu à l'unanimité « coup de coeur » des lecteurs, dans le cadre du prix Louis Guilloux 2013.

<http://bibliotheque.erquy.fr>

LA FAMILLE ERHEL ET LA PÊCHE, TOUS CONCERNÉS !

Leur bateau s'appelle « L'Ecume 1 » il a remplacé « L'Ecume » de même que le fils Nicolas va remplacer dans un proche avenir son père Didier à la barre de ce chalutier qui selon la saison rapporte poissons ou coquilles. Voici une famille entièrement vouée à la pêche puisque Jannick la mère et Virginie la fille y ont leur place préparant poissons et coquilles pour ensuite les vendre sur les marchés. Un par jour pratiquement avec Erquy, Broons, Dinan, Lamballe et Pléneuf Val André, sans compter Brest à la saison de la coquille et là c'est un départ à 5h15 quel que soit la météo. La veille elles auront préparé les commandes éventuelles de noix de St Jacques.



Virginie en plein action.

Virginie installe son stand à Landernau et Jannick à Lambézelec. Retour ensemble et bien fatiguées.

Le seul jour de repos est le dimanche sauf en cas de pêche à la coquille ou si la pêche aux margattes s'annonce très bonne. Quant aux vacances, ce sera en septembre avec le problème de l'école que les enfants de Virginie, Lény et Nino ne devront pas manquer.

L'organisation est bien rodée dans cette entreprise familiale qui s'est installée dans la zone artisanale des Jeannettes il y a quelques années. C'est là que j'avais rendez-vous avec Virginie qui est arrivée au volant d'une camionnette tractant une remorque. Cette frêle jeune femme de 28 ans a décroché la remorque et l'a poussée sans effort apparent puis a déchargé la camionnette des multiples bacs pratiquement vides après le marché de Broons d'où elle revenait. Journée commencée à 6h du matin pour tout préparer, charger et installer sur place. Pourtant Virginie ne se destinait pas à cela, elle avait même horreur de toucher au poisson étant petite ! Elle avait entrepris de préparer le concours d'Aide-Soignante, mais n'ayant aucune expérience du milieu



Il semble que la relève soit assurée !

contrairement à d'autres candidates, elle a été contrainte d'abandonner.

Elle a alors rejoint l'entreprise familiale et même si, comme elle me le fait remarquer, ce n'est pas toujours évident, il faut bien reconnaître que cela facilite les choses en termes d'organisation. « On arrive toujours à s'arranger » me dit-elle. Et puis la pêche c'est dans la tradition familiale puisque le grand-père avait aussi son bateau et la grand-mère faisait un petit marché ambulant avec une simple brouette le plus souvent.

Dans ce but elle a passé un examen, un « capacitaire » qui lui permet de patronner, c'est-à-dire de piloter un chalutier même si on ne lui en laisse pas souvent l'occasion ...

Nicolas lui a fait 2 ans d'étude à l'école de Saint-Malo confirmant ainsi son attrait pour le monde de la pêche, en effet tout jeune il proposait déjà ses services aux matelots pour les emmener à bord ou les ramener à terre avec sa petite plate. Il aimait aussi poser ses lignes.

Et pour Didier le père qui pensait diminuer son activité progressivement, la présence de ses deux enfants l'a amené à « garder la cadence » comme me précise Virginie. La retraite ce sera pour plus tard !

Christiane GUESNET,
Adjointe aux affaires culturelles et sportives